



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE CONSULTATIF

DU 14 JANVIER 2021 A PUY-ST-ANDRE (05)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO Provence Alpes Côte d'Azur -
Antenne des Hautes-Alpes

11 ave René Froger - 05100 BRIANCON



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRE

Mairie de Puy St-André
Le Village 05 100 - PUY
SAINT-ANDRE



NATURE
2020-50

Rédaction: Vanessa FINE

Diffusion: membres du Comité consultatif, présents et excusés (voir annexe)

ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'année 2020
- Présentation du Plan de Gestion
- Actualités et demandes
- Questions diverses

INTRODUCTION

Introduction par Anne-Marie Forgeoux, conseillère régionale désignée pour présider le Comité consultatif :

Plan Climat Régional : classement de la 7^e réserve naturelle régionale ;
L'extension des Partias en fait la 3^{ème} réserve à l'échelle régionale ;
Importance de la co-construction avec les usagers et les habitants de la réserve ;
Projet de plateforme pédagogique au sommet de Serre-Chevalier, étude réalisée en 2019 et concrétisation espérée en 2021 ;
Renouvellement de 12 années de la Réserve.

Introduction par Estelle Arnaud, maire de Puy-Saint-André :

Contribution à une meilleure connaissance de la nature et de la montagne ;
La commune joue le rôle de laboratoire ;
2021 : projet de porte d'entrée via le domaine skiable ;
Projet INRAE avec les citoyens sur des observations régulières en cours de montage.

Introduction par Amine Flitti, directeur de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur :

La position de gestionnaire nous oblige à composer entre des idéaux naturalistes et la réalité du terrain, à expérimenter, à innover, à nous rendre plus efficaces pour une protection de la nature réaliste ;
Acquisition de connaissances et d'expériences avec des acteurs multiples ;
Projet de concertation citoyenne et d'étude de l'ancrage local en 2020 ;

Perspectives pour les 10 années à venir : ancrer d'avantage la RNR auprès de la population locale et dans le paysage écotouristique (projet au sommet de Serre-Chevalier), intégrer davantage la problématique du changement climatique.

Le diaporama présentant les différents points est joint en annexe du compte-rendu. Les différents rapports d'études concernant la RNR des Partias est disponible en ligne sur <http://paca.lpo.fr/partias> dans la rubrique [documentation](#).

BILAN DES ACTIONS 2020 – PRINCIPAUX ECHANGES

Au sujet de la fréquentation du site, Pierre Leroy informe que la CCB devrait étudier la problématique de l'accessibilité sur différents sites naturels à l'échelle du Briançonnais. Le vallon des Combes pourrait en faire partie.

Lucien Agresti (Les amis des Combes) rappelle la difficulté de la part des habitants des Combes vis-à-vis de la fréquentation estivale.

Présentation par Alain Roques des résultats des études menées aux Partias, en particulier l'**étude de la faune au sol** initiée en 2020.

Pierre Leroy informe d'un projet en cours de développement avec l'INRAE et le PETR de sciences participatives sur l'écologie du mélézin.

Pour le trail des Ecrins, une demande d'autorisation est à faire auprès de la Région sur la base d'un formulaire co-rempli avec la conservatrice (2 mois au préalable minimum).

Gérard Allemand (DDT) informe qu'à priori l'Alps Epic emprunterait le même parcours en 2021 qu'en 2020. La Région et les co-gestionnaires de la RNR n'ont pas été sollicités. La Région précise que l'autorisation pour 2020 a été accordée à titre exceptionnel et ne saurait être renouvelée.

Fabien Haage, volontaire à la LPO en 2020, précise que la problématique liée aux chiens non tenus en laisse est surtout le fait des locaux, dont certains sont identifiés et viennent régulièrement.

PRESENTATION DU PLAN DE GESTION 2021-2030

Zone de quiétude hivernale en forêt :

Nicolas GROS (bureau des guides de Briançon) questionne sur la préservation de la tranquillité en forêt.

Sur la réserve, la stratégie adoptée est de ne pas « mettre sous cloche » mais d'assurer une continuité des activités humaines, en trouvant des compromis pour l'ensemble des parties prenantes. Une zone de quiétude a été matérialisée pour l'hivernage du Tétras Lyre, en concertation avec les skieurs. Elle n'est pas règlementaire, mais fait appel à la pédagogie et la sensibilisation des usagers sur leurs activités.

Milieux agro-pastoraux :

Le plan de gestion de la RNR prévoit qu'un plan de pâturage soit rédigé et qu'en parallèle une stratégie pastorale soit mise à l'étude dans le cadre du changement climatique.

Un diagnostic pastoral a été mené par le CERPAM en 2013. Il décrit l'alpage, l'utilisation pastorale et faisait 3 propositions pour une gestion pastorale optimale. Depuis, un plan de pâturage est en discussion, en particulier depuis l'arrivée du nouveau berger (3 ans), lors des réunions de fin d'estive.

Le plan de pâturage concerté n'a pas encore été établi, aussi l'objectif est de poser sur le papier cette base.

Madame Marcellin (locataire de l'alpage pour le GAEC Nôtre Dame des Neiges) est opposée à ce qu'un plan vienne contraindre l'activité pastorale qui est très liée aux aléas météorologiques annuels. Les éleveurs et le CERPAM sont inquiets de l'aspect réglementaire de ce document.

Pour autant, le plan de pâturage n'étant pas rédigé à ce jour, il ne sera pas intégré et annexé au plan de gestion, donc n'aura pas de portée réglementaire. Il sera rédigé en concertation, dans les années à venir.

La Région souhaite qu'un plan de pâturage soit rédigé pour servir de base de travail. Les activités humaines sont permises en RNR et doivent être compatibles avec le maintien de la qualité des milieux. L'effet sur les milieux et les enjeux du site est étudié pour chaque activité. Les prélèvements à but scientifiques menés dans la RNR sont également encadrés par une autorisation de la Région. L'activité pastorale est a priori compatible avec la RNR, elle est même souvent un véritable outil de gestion. Il y a un intérêt commun à coucher sur le papier les modes de faire pour le maintien d'une activité pastorale respectueuse de la biodiversité et des habitats. En effet, le contexte de changements globaux dans lequel nous évoluons apportera forcément des évolutions et donc des ajustements dans les pratiques, qu'il conviendra de suivre au plus près. La Région et les co-gestionnaires ont contribué à renforcer la qualité des conditions de travail du berger (rénovation de la cabane pastorale), pour permettre son maintien. Il ne s'agit pas de contraindre réglementairement mais de travailler en concertation.

Demande d'installation d'abreuvoirs pour l'approvisionnement en eau des troupeaux :

Les éleveurs et l'AFP souhaitent installer une dizaine d'abreuvoirs, qui seront alimentés sans modification du prélèvement d'eau actuel. La demande n'avait pas été instruite lors du précédent comité consultatif en l'absence des éleveurs et du CERPAM.

L'OFB rappelle qu'en cas de modification du prélèvement, une autorisation est à obtenir en plus de l'autorisation au titre de la RNR.

Alain Prouvé (mairie) explique que l'enjeu est de produire 6000 litres par jour pour le bétail, quantité qui est disponible d'après ses calculs avec le dispositif actuel. La dizaine d'abreuvoirs sera suffisant dans les conditions actuelles.

Interrogé sur l'impact de ce projet, Sylvain ABDULHAK (CBNA) répond que le projet a déjà été discuté lors d'une réunion sur site fin 2019, et que le projet était validé ainsi (installation d'abreuvoirs pour éviter les allers-retours du troupeau jusqu'au ruisseau).

De la même façon, les vieux abreuvoirs sous le Rocher Jaune seront remplacés par de nouveaux fonctionnels, sans modifier le dispositif de captage d'eau.

Le Comité valide que le plan de gestion mentionne donc ces 2 actions (nouveaux abreuvoirs aux Partias et changement sous le Rocher Jaune), qui seront autorisées au titre du plan de gestion.

Mme Marcelin ainsi que le CERPAM expriment leurs inquiétudes sur la possibilité d'adapter le dispositif dans le futur si la quantité d'eau disponible ne suffisait plus. Si des travaux plus importants étaient nécessaires, une demande d'autorisation serait à faire au titre de la RNR (Région) et de la Loi sur l'eau.

Enjeu sur les « prés de lin » à l'entrée de la RNR

L'objectif était de restaurer des prairies de fauches. Actuellement le secteur est pâturé dès le mois de juin par les bovins.

Gérard BARNEOUD (Association autour de Saint Roch) rappelle qu'avant le secteur était fauché tardivement.

Le CERPAM pense qu'il sera difficile de trouver des agriculteurs prêts à faucher ces terrains et propose de travailler à améliorer le pâturage actuel (peut-être différer l'arrivée du troupeau et pâturer sur une courte période).

Milieux rupestres :

Nicolas GROS (guide de haute montagne) souligne qu'avec le réchauffement climatique des activités comme l'escalade vont se renforcer en altitude. La voie d'escalade dans la Réserve pourrait devenir plus prisée car elle est bien exposée pour être au frais en été.

De plus, l'accès à cette voie n'est pas balisé, or la circulation est limitée aux sentiers balisés dans la RNR. Des cairns seraient à créer pour matérialiser discrètement le sentier d'approche.

Pierre LEROY expose les actualités des projets périphériques à la Réserve.

Concernant le projet d'éolienne au col du Prorel de la SEVE, le diagnostic du potentiel éolien est terminé (2 ans de mesure), un comité doit se réunir prochainement pour décider de la suite du projet (l'étude d'impact reste à mener).

Un projet de transhumance de land art émerge avec des résidences d'artistes sur 3 sites dont la maison de la géologie.

Au terme de la présentation du plan de gestion et des débats, la Région sollicite l'avis formel du comité consultatif qui est approuvé à l'unanimité .

Annexe 1

PRESENTS

Structure	Nom (* : en visio)	Fonction	e-mail
Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Anne-Marie FORGEOUX	Conseillère régionale, représentante du Président de région	amforgeoux@maregionsud.fr
	Espoir BOUVIER	Direction de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture - Service espaces naturels et forêts	ebouvier@maregionsud.fr
	Robert GENTILI	Chef de projet PNR et Leader, territoires des Grandes Alpes	rgentili@maregionsud.fr
Mairie de Puy-Saint-André	Estelle Arnaud	Maire	estelle.arnaud@puysaintandre.fr
	Alain PROUVE	Adjoint - référent RNR	alain.prouve@puysaintandre.fr
	Pierre LEROY	Adjoint, et Président PETR	pierre.leroy@puysaintandre.fr
	Véronique JALADE *	Conseillère municipale depuis 2020	elu10.mairiepuysaintandre@orange.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vanessa FINE	Conservatrice de la RNR	vanessa.fine@lpo.fr
	Amine FLITTI	Directeur	amine.flitti@lpo.fr
	Magali GOLIARD	Directrice	magali.goliard@lpo.fr
	Jean-Paul COULOMB *	Administrateur	jean-paulcoulomb@sfr.fr
	Alain GIRODON *	Administrateur	alain.girodon@free.fr
	Fanny Roussillo	Volontaire en service civique 2020-2021	fanny.roussillo@lpo.fr
	Fabien Haage	Volontaire en service civique 2020	fabien.haage@lpo.fr
Naomi Baudonnel *	Future volontaire en service civique 2021	naobaudo@gmail.com	
DDT - Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes	Gérard ALLEMAND	DDEA 05/SEEN/ENEE	gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr
OFB	Olivier BERGERETTI	Unité Territoriale Nord	olivier.bergeretti@ofb.gouv.fr
	Stephanie LIMON	Unité Territoriale Nord	stephanie.limon@ofb.gouv.fr
ONF	Julien MICHELAS	Agent patrimonial depuis 2020	julien.michelas@onf.fr
CCB	Isabelle BONHOMME	Responsable du Développement Durable	i.bonhomme@ccbrianconnais.fr
Département des Hautes-Alpes	Isabelle CHOUQUET *	chef du service Eau et Environnement	isabelle.chouquet@hautes-alpes.fr
Association Les amis des Combes	Lucien AGRESTI *	Président	lucien.agresti@laposte.net
Association Foncière Pastorale (AFP) de Puy Saint André	Luc CHARDRONNET	ex Président (2020) --> Olivier Rey ?	luc.chardronnet@hotmail.fr
CBNA	Sylvain ABDULHAK *	Botaniste phytosociologue	s.abdulhak@cbn-alpin.org
CERPAM	Ariane SILHOL *		asilhol@cerpam.fr
Bureau des guides et acc. de Briançon	Nicolas GROS	Guide et vice-président du bureau	nidkau@orange.fr

Bureau des guides Serre-Chevalier	Sylvain COUSSOULET	Accompagnateur en Montagne	s.coussoulet@orange.fr
	Cédric BERTANO	Accompagnateur en Montagne	cedetam@free.fr
	Luc LEBRETON	Accompagnateur en Montagne	lebretonluc05@gmail.com
SIVM Serre-Chevalier	Fabien ECARNOT	Responsable Bike Park Serre Chevalier	vtt@sivm-serreche.fr
Association autour de Saint Roch	Gérard BARNEOUD *	Président	gerard.gba@hotmail.fr
GAEC Notre Dame des Neiges	Marie-Laurence MARCELLIN	locataire de l'alpage	marcellinmarilaurence@gmail.com
Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA) Université Grenoble	Laurence Despres *	Maitre de conférences	laurence.despres@univ-grenoble-alpes.fr
	Christophe Perrier *	Botaniste / malacologue	christophe.perrier047@orange.fr
INRA	Alain ROQUES	Centre de recherche d'Orléans, Unité de Zoologie Forestière	alain.roques@orleans.inra.fr
Traileur des Ecrins	Patrick MICHEL	Directeur de courses	courir.briancon@wanadoo.fr

EXCUSES

Structure	Nom	Fonction	e-mail
Mairie de Puy-Saint-André / AFP	Olivier REY	adjoint – Président AFP	olivier.rey@puysaintandre.fr
DREAL PACA	Pascal BLANQUET	SBEP/UB	Pascal.BLANQUET@developpement-durable.gouv.fr
	Bertrand VEDOVATI	SBEP/U sites et paysages	bertrand.vedovati@developpement-durable.gouv.fr
	Vincent LECLERCQ	SBEP/UB/Pôle Protection et Gestion de la Nature	vincent.leclercq@developpement-durable.gouv.fr
OFB Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique	Ariane BERNARD-LAURENT	Equipe « galliformes de montagne »	ariane.bernard-laurent@ofb.gouv.fr
Commune de La Salle les Alpes / Service Urbanisme	Jean-Paul Salle	Adjoint à l'Urbanisme, Forêt, Agriculture	urbanisme@lasallelesalpes.fr
Société de chasse Puy Saint André	René Hebreard	Président	hebreard.rene@orange.fr
	Jean-Philippe TELMON		tjeanphi@free.fr
Fédération des Hautes-Alpes pour la pêche et la protection du milieu aquatique	David DOUCENDE	Chargé de mission	fede.peche05@orange.fr
Bureau des guides et acc. de Serre-Chevalier	Claire GUERIN	AMM	claire_guerin@hotmail.fr
PGHM de Briançon	Jérôme MALTETE		jerome.maltete@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Mountain Wilderness	Rémy BERNADE	Délégué MW 05	bernade.remy@orange.fr
Parc naturel régional du Queyras	Anne GOUSSOT	responsable pôle biodiversité	a.goussot@pnr-queyras.fr
LPO	Pierre BONNEAU	Bénévole	pierre.bonneau05@gmail.com

**En gras : Membres du Comité consultatifs (arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 n°2010-204) ;
Autres membres du CC absents : Serre Chevalier Vallée- CDA, Parc national des Ecrins.**